

# La reconquête nationale du Castor d'Europe

Caroline LE GOFF<sup>1</sup>

## Résumé

Le Castor d'Europe est une espèce inféodée aux milieux aquatiques, historiquement présent dans toute la France. La chasse excessive pour sa fourrure, sa viande et son castoréum a poussé l'espèce au bord de l'extinction au XIX<sup>e</sup> siècle. Afin d'éviter sa disparition, des mesures de protection ont été adoptées dès 1909. Une lente recolonisation naturelle du bassin rhodanien s'opéra de l'aval vers l'amont. Toutefois, cette protection n'a pas suffi à elle seule au retour du Castor, bloqué dans sa recolonisation par de nombreux obstacles naturels ou humains. L'expansion géographique est alors assurée par 26 opérations de réintroductions. L'état des populations de Castors présentes en France n'est pas uniforme et varie en fonction des différents réseaux hydrographiques. La progression de l'espèce reste dynamique en front de colonisation, mais est ralentie à cause du fractionnement de ses habitats ou d'actions humaines défavorables.

**Mots-clés :** *Castor fiber*, France, suivi, répartition.

## The national reconquest of European beaver

### Abstract

The European Beaver is a species specific to aquatic environments that was historically present all over the French territory. Due to excessive hunting for its fur, meat and "castoreum", the species comes to near extinction during the nineteenth century, in our country. To avoid total extinction, protective measures were decided in 1909. As a consequence, slow natural recolonization of the Rhone basin progressively occurs, from downstream to upstream. However, this protection was not sufficient in itself to ensure a complete return of the Beaver, locked in its recolonization by many natural and human obstacles. Further geographic expansion was then favoured by implementing 26 sites of reintroductions. Yet the present status of Beavers populations in France remains somewhat unequal, mostly varying according to the different river systems. The progression of the species is actually dynamic at colonization fronts, but remains slow elsewhere, because of both the fragmentation of its habitat and adverse human actions.

**Key words :** *Castor fiber*, France, monitoring, distribution.

<sup>1</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation interrégionale Bourgogne Franche-Comté  
57 rue de Mulhouse - 21000 Dijon - caroline.le-goff@oncfs.gouv.fr

## Introduction

Le Castor d'Europe, *Castor fiber*, était historiquement présent dans toute la France. La valeur commerciale de sa fourrure, la consommation de sa chair, les vertus du castoréum<sup>1</sup>, ont motivé sa chasse et son piégeage poussant l'espèce au bord de l'extinction jusqu'au siècle dernier. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la population est alors estimée à une centaine d'individus, cantonnés en basse vallée du Rhône. Après l'adoption de mesures de protection, une expansion naturelle de l'espèce s'est opérée, accompagnée de plusieurs campagnes de réintroductions. Ces différentes mesures ont permis au Castor de recoloniser une grande partie du territoire national.

## Repères Biologiques

Le Castor est le plus gros des rongeurs européens (21 kg en moyenne). Un adulte mesure en moyenne 110 cm, dont 30 cm pour la queue. Son corps est caractérisé par un cou et des membres peu développés, une queue aplatie et recouverte d'un cuir nu sur lequel sont imprimées des écailles et une fourrure dense. Sa morphologie lui donne une aptitude au fouissage et à la préhension grâce à ses membres antérieurs, ainsi qu'à la nage de par la palmure complète de ses membres postérieurs et sa queue aplatie (RICHER *et al.*, 2011). Il possède de grandes incisives à l'émail orange taillées en biseau qui lui servent à ronger et transporter des rameaux.

<sup>1</sup> Sécrétion huileuse très odorante produite par les glandes sexuelles situées sous la queue du Castor, servant à marquer le territoire et imperméabiliser le pelage.



**Photographie 1.** Castor d'Europe.

C'est un animal discret aux mœurs principalement crépusculaires et nocturnes. Actif durant toute l'année, il n'hiberne pas. Son régime alimentaire est exclusivement végétarien mais très éclectique, avec une préférence pour les salicacées (saules, peupliers).

Le Castor est inféodé à l'interface entre le milieu aquatique (lui permettant d'assurer ses déplacements et maintenir immergée l'entrée du gîte) et le milieu terrestre (lui fournissant l'essentiel de sa nourriture et accueillant très généralement le gîte). Il se déplace difficilement en milieu terrestre et s'éloigne rarement à plus de 30 m de la berge. La cellule sociale de base est la famille, composée d'un couple adulte, des jeunes de l'année et de ceux de l'année précédente. Une famille occupe un territoire qui varie entre 500 m et 3 km de cours d'eau en fonction de la richesse du milieu et de l'espace favorable disponible (RICHIER *et al.*, 2011). Le territoire est matérialisé par de nombreux indices de présence : coupe de troncs et branches, écorçage, dépôt de castoréum<sup>1</sup>, empreintes, gîte, barrage, réfectoire, garde-manger, coulées, etc (ALLAIN, 2008).

## Statut juridique

Au regard de la législation, le Castor est strictement protégé au niveau national. La première mesure prise en faveur du Castor fut l'interdiction de sa chasse au niveau local dès 1909 dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et le Vaucluse, départements où il restait quelques dizaines d'individus au début du XX<sup>e</sup> siècle. Sa protection s'est ensuite étendue à l'ensemble du territoire en 1968 : sa destruction, capture, détention et commercialisation sont formellement interdites. Depuis 2007, la destruction, l'altération ou la dégradation de ses sites de reproduction et aires de repos (gîte et barrage) sont également interdites. L'espèce est aussi protégée par des textes européens (annexes II et IV de la Directive Habitats, Faune, Flore et annexe III de la Convention de Berne) (RICHIER *et al.*, 2011).

## Le Suivi de la colonisation en France

### Les modalités du suivi

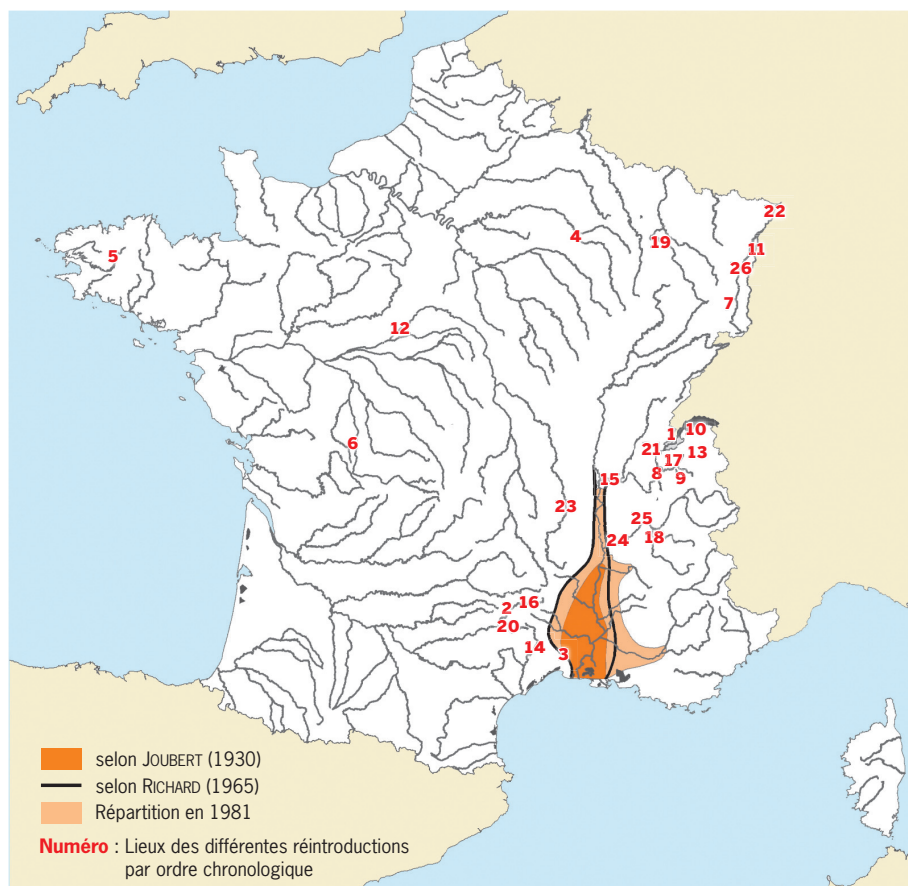
En 1987, le ministère chargé de l'environnement a confié à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) le suivi du Castor sur le territoire national. Les premiers objectifs sont la connaissance de l'espèce et son évolution, la recherche de solutions en vue de réduire les dommages (dont la mise en place de captures) et la réintroduction sur de nouveaux sites. Pour ce faire, un réseau de correspondants a été mis en place.

Le suivi des populations s'effectue par des prospections sur les cours d'eau susceptibles d'être colonisés, de préférence en hiver (moins de végétation et activité plus visible des animaux). Le protocole de collecte de données repose sur l'observation des indices d'activité des Castors. La fréquence et la variété des indices sur un même cours d'eau permettent d'estimer le degré de présence de l'espèce (DUBRILLE, 2012). Une carte nationale de la distribution du Castor sur le réseau hydrographique est consultable sur le site internet de l'ONCFS ([www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)). En 2013, le ministère chargé de l'environnement a confirmé et réactualisé les missions du réseau Castor au sein de l'ONCFS.

## Une expansion naturelle accompagnée de réintroductions

À partir de sa protection en 1909 dans la basse vallée du Rhône, une lente et progressive recolonisation du bassin fluvial s'opéra vers l'amont. Vers 1930, il était présent dans la région de Montélimar et en 1960 au sud de l'agglomération lyonnaise.

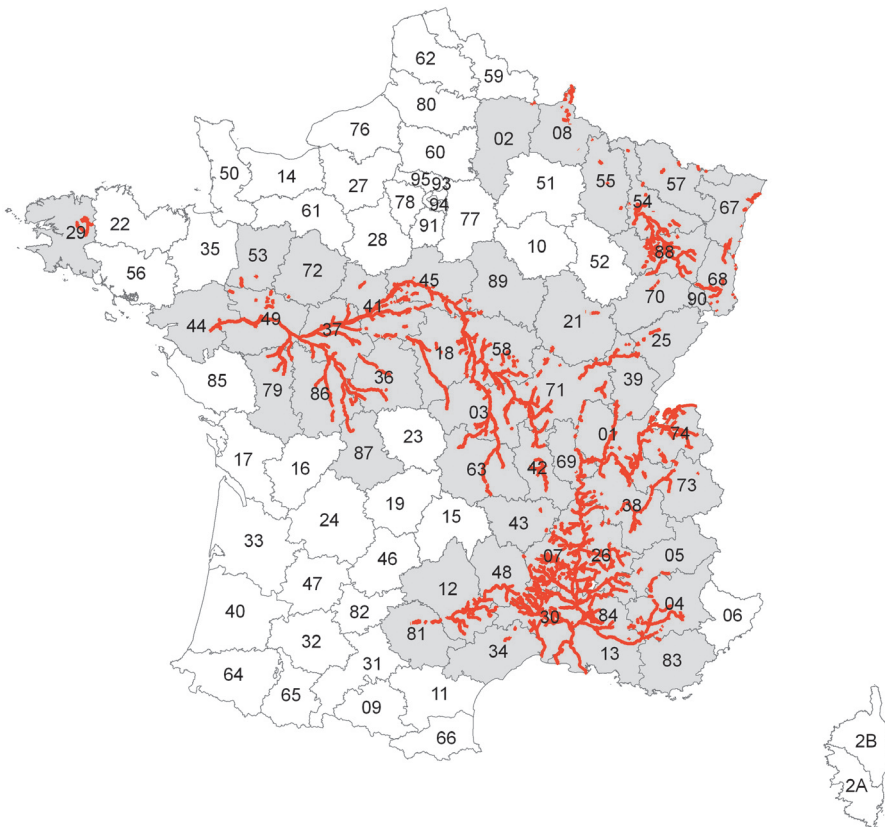
Toutefois, cette protection n'a pas suffi à elle seule au retour du Castor, bloqué dans sa recolonisation par de nombreux obstacles naturels ou humains. L'expansion géographique est alors assurée par 26 opérations de réintroductions à partir d'individus originaires du Rhône (273 individus relâchés au total dans le milieu naturel) dans quinze départements différents (DUBRILLE, 2012), dont la plupart se sont révélées être des succès. La première introduction a été effectuée dans le département de l'Ain en 1957 sur le Versoix et la dernière en 2002 dans le Bas-Rhin sur la Vallée moyenne de l'Il.



**Figure 1.** Recolonisation naturelle de la basse vallée du Rhône par le Castor et localisation des 26 réintroductions sur le territoire français.



Photographie 2. Castor d'Europe.



**Figure 2.** Répartition du Castor en France en 2013.

Les données couvrent la période de 1994 à 2013.

Source : Réseau des Correspondants Castor ONCFS.

Cartographie : ONCFS - février 2014

## Le statut des populations

De 2005 à 2009, un bilan national est dressé par le réseau Castor de l'ONCFS. Sur quelques 17 600 km de cours d'eau prospectés, 10 500 km (soit 60 %) abritent des Castors. En fonction du statut social de l'espèce et de son territoire, on estime qu'en 2009, il y avait entre 14 000 et 16 000 individus présents en France. En un siècle, leur nombre a donc été multiplié d'un facteur 150 (DUBRULLE, 2012). Le bilan actuel fait apparaître une progression lente et constante de la répartition du Castor sur une cinquantaine de départements, comprenant toute la partie est du pays (bassins rhodanien, rhénan et mosellan, la Lorraine jusqu'aux Ardennes), ainsi que le bassin de la Loire, un petit ancrage breton et le début de la colonisation du bassin de la Garonne *via* la rivière Tarn (CATUSSE, 2012). L'une des observations importantes pour la compréhension de sa dynamique d'expansion géographique a été son implantation dans le cours supérieur de la Saône depuis le bassin de la Moselle (DUBRULLE, 2014).

## Une colonisation des têtes de bassins versants en altitude

Le Castor s'est développé naturellement sur le Rhône, au point qu'il occupe à présent la quasi-totalité du fleuve et de ses affluents. Il fait preuve d'une grande capacité à s'implanter partout où les rives lui sont favorables (DUBRULLE, 2014). Il est communément admis dans la littérature qu'une pente de cours d'eau supérieure à 1 % et une vitesse permanente élevée du courant sont des facteurs limitants pour l'installation de l'espèce. En Ardèche, on a observé qu'il était capable de franchir des pentes et de s'installer à des altitudes bien supérieures à ce qu'on avait l'habitude de voir dans le contexte français. En effet, le lac de Devesset, situé à 1 075 m d'altitude, reste à ce jour le plus haut lieu de présence permanente de l'espèce depuis 1999. Le lac est éloigné de 85 km de la

confluence avec le Rhône, avec des pentes de près de 4 % et une vitesse du courant assez élevée. Des indices de présence ont également été relevés plus récemment en 2010 jusqu'à 1 387 m d'altitude sur un torrent de montagne en Ardèche Cévenole, sans installation durable. Il a remonté le cours d'eau avec une pente moyenne de 24 % sur près de 3 km, supposant un contournement des obstacles en progressant par la terre (DUBRULLE, 2014). Ces observations montrent que l'espèce a des capacités d'adaptation, tant en termes d'hydrologie que d'accès à la nourriture (faible présence de salicacées rivulaires en altitude notamment).



### Photographie 3.

Chemin d'empreintes d'un Castor d'Europe. La trace la plus large est celle laissée par la queue du castor et les petites sont celles laissées par les branches qu'il traîne en les tenant dans sa gueule.

# Conclusion

L'état des populations de Castors présentes en France n'est pas uniforme et varie suivant les réseaux hydrographiques. Après avoir été au bord de l'extinction, la recolonisation des cours d'eau français par le Castor est un succès, par expansion naturelle depuis les populations relictuelles de la basse vallée du Rhône et issues des campagnes de réintroductions. L'expansion de l'espèce reste dynamique en front de colonisation, mais est ralentie en raison du fractionnement de ses habitats ou d'actions humaines défavorables, telles que le dérangement par les activités de loisirs, la destruction directe de l'espèce ou de ses milieux de vie, les méthodes non sélectives de lutte contre les rongeurs aquatiques indésirables ou encore la capture par des engins de pêche.

## Remerciements

Merci à l'ensemble des observateurs du réseau Castor de l'ONCFS qui arpentent les cours d'eau à la recherche d'indices de présence de l'espèce, ainsi qu'aux partenaires qui nous transmettent leurs informations, dans l'objectif de mieux connaître sa répartition sur notre territoire.

## Bibliographie

- ALLAIN C. 2008. Le Castor européen en Bourgogne, situation actuelle et gestion des dommages. *Rev. sci. Bourgogne-Nature* 8: 190-204.
- CATUSSE M. & DUBRILLE P.-M. 2012. Bilan 2011 des dynamiques régionales du réseau. Ed. ONCFS. *Faune sauvage* 296: 44-46.
- DUBRILLE P.-M. & CATUSSE M. 2012. Où en est la colonisation du castor en France ? Ed. ONCFS. *Faune sauvage* 297: 24-35.
- DUBRILLE P.-M. & CATUSSE M. 2014. Les castors à l'assaut des cours d'eau à régime torrentiel. Ed. ONCFS. *Faune sauvage* n° 303 : 4-7.
- HUREL P., CHEVALLIER N., SCHWOERER M.-L., MICHAUX J., BEISEL J.-N., CATUSSE M. & LÉGER F. 2012. Sur les traces du castor canadien dans le Nord-Est de la France. Ed. ONCFS. *Faune sauvage* 297: 32-33.
- Ouvrage collectif, RICHIER, S. et SARAT, E. (coord.). 2011. Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84 p.



**Caroline LE GOFF**

Chargée d'études et de développement à la cellule technique Bourgogne Franche-Comté de l'ONCFS et correspondante régionale du Réseau Castor.

## Vigilance concernant le Castor canadien

Un suivi du Castor canadien (*Castor canadensis*), espèce plus prolifique que le Castor d'Europe, est également assuré dans le cadre du réseau Castor dans les régions frontalières du Nord de la France, suite à la confirmation de sa présence en milieu naturel en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg en provenance d'un parc animalier (HUREL, 2012). Les tentatives de croisements et l'absence d'hybrides confirment que le Castor d'Europe et le Castor canadien sont bien deux espèces distinctes (DUBRILLE, 2012). Une stratégie d'éradication de cette espèce a déjà été adoptée en France il y a 30 ans dans l'Yonne.